

**DELIBERATION N°2024-25_025
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 28 novembre 2024

1. Relevé de conclusions de la commission du 23/09/2024

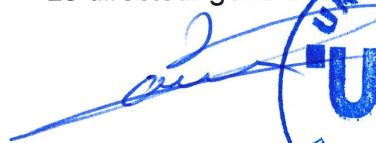
La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 21
Membres présents : 12	Pour : 21
Membres représentés : 9	Contre : 0
Total : 21	

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le relevé de conclusions de la commission et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté du 23 septembre 2024.

Besançon, le 28 novembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

-Relevé de conclusions de la commission et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté du 27 juin 2024.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*



	RELEVÉ DE CONCLUSIONS CFVU du lundi 23 septembre 2024	
	rédigé par : Sabine COULOT-RICHARD	Validé par : Laurence RICQ

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le lundi 23 septembre 2024 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

COLLEGE A

Samir JEMEÏ (IUT NFC)
Pierre JOUBERT (UFR ST)

COLLEGE USAGERS

Maxime CONTE (UFR SLHS)
Camille BUHOT (UFR SANTE)
Jeanne HENRY (UFR SLHS)
Enora VAGNAUX (UFR SLHS)

INVITÉS

Coralie MAYEUR CARPENTIER –
VP Vie Etudiante
Sabine COULOT-RICHARD (BES)
Karin MONNIER-JOBE (OSE)
Nathalie COMEAU (BES)
Hélène POUILLOUX (SCD)
Fanny JEANROY, Resp. Sous-direction
Politique de site du Crous BFC

COLLEGE B

Anne-Laurence FERRARI (IUT BV)
Rémy VIENNET (IUT BV)
Pascal GILLON (UFR SLHS)

COLLEGE BIATSS

Christine LOPEZ (UFR SJEPG)
Fabrice MUSSY (UFR STAPS)

EXCUSÉS

Matthieu GUENOT-INNESTI
(UFR SLHS/SJEPG)
Laurence DAHAN-GAIDA (UFR SLHS)
Yvon HOUSSAIS (UFR SLHS)
Michel SAVARIC (UFR SLHS)
Salima INEZARENE - Région BFC
Nabia HAKKAR-BOYER - Région BFC
Élise MOREAU, Présidente du CESER BFC

POUVOIRS

Samir JEMEÏ
Pierre JOUBERT
Pascal GILLON
Fabrice MUSSY
Anne-Laurence FERRARI
Christine LOPEZ
Rémy VIENNET
Enora VAGNAUX
Camille BUHOT
Maxime CONTE

a reçu procuration de Evelyne POINCELOT (UFR SJEPG)
a reçu procuration de Mostapha DISS (UFR SJEPG)
a reçu procuration de Nadine MAGY-BERTRAND (UFR SANTE)
a reçu procuration de Thierry THEVENOT (UFR SANTE)
a reçu procuration de Anne-Lise COCHARD (IUT BV)
a reçu procuration de Elsa CURTIT (UFR SANTE)
a reçu procuration de Jean-Emmanuel LAFARGE (IUT BV)
a reçu procuration de Thomas MENETREY (UFR SLHS)
a reçu procuration de Romain HASSOLD (INSPE)
a reçu procuration de Murielle BALDI – Directrice CROUS BFC

Sommaire

Selon l'ordre du jour suivant :

1.	Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 27/06/2024.....	3
2.	Projet de valorisation de l'engagement étudiant.....	4
3.	Schéma directeur de la vie étudiante.....	4
4.	Lancement de la campagne pour l'ouverture de nouvelles formations en apprentissage pour l'année 2025-2026.....	4
5.	Critères d'exonération des droits d'inscription aux diplômes nationaux – année universitaire 2025-2026.....	5
6.	Admissions, candidatures et capacités Médecine Pharmacie Odontologie Maïeutique :	5
a.	Capacités d'accueil en deuxième et troisième année du premier cycle des formations de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique (MPOM) année 2025-2026 :	5
b.	Répartition des places par groupes « PASS », « LAS » et « Passerelles » pour l'année universitaire 2025-2026 ;.....	6
7.	Convention de double-diplôme : renouvellement du double-diplôme avec l'université Antonine (LIBAN).....	6
8.	Accréditation diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa).....	6
9.	Attribution d'une aide financière exceptionnelle au titre du FSDIE pour les associations institutionnelles - montant supérieur à 23 000 €.....	7
10.	Campagne DU-DIU complément :.....	7
a.	Création d'un DIU Echocardiographie Grand Est : option paramédicale.....	7
b.	Création d'un DU BROCKER.....	8
11.	Offres de formations :.....	8
a.	BIP Cultural héritage and vidéo games pour LEA (UFR STGI).....	8
b.	Parcours pédagogiques CMI : maquettes.....	8
c.	Création d'une UEL tutorat LAS.....	9
d.	Modification du calendrier des formations SJEPEG pour la licence AES.....	9
12.	Demande de fermeture d'un parcours du département informatique de l'IUT Nord Franche Comté 9	
13.	Création d'un parcours Master information communication.....	10
14.	Modification de la maquette de la licence éducation et motricité de l'UFR STAPS.....	10
15.	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pour l'année 2024/2025 :.....	10
a.	UFR SJEPEG.....	10
b.	UFR ST :	11
c.	UFR SANTE.....	11
d.	UFR SLHS pas vu par le conseil de gestion 3 contre.....	11
e.	SUP FC modification.....	12
f.	UFR STAPS modification.....	12
16.	Campus Sport : offre des activités sportives pour l'année universitaire 2024-2025.....	12
17.	Désignation d'un enseignant chercheur à la commission CVEC.....	12
18.	Motion congés menstruels.....	13

Laurence RICQ ouvre la séance à 14h05 pour cette première CFVU de l'année universitaire 2024-2025.

Elle accueille les nouveaux membres, Monsieur Houssais Yvon qui remplace Madame De Sede Marceau et Madame Laurence Dahan Gaida qui remplace Monsieur Guy Labarre.

Compte tenu des obligations des membres, Laurence RICQ propose de commencer par les points pour avis puis pour décisions et enfin par les points pour information afin de respecter le quorum.

Une motion concernant la mise en place du congé menstruel à l'uFC est proposée par *Enora VAGNAUX* (UNEF FC pour une Université écolo et sociale). Il est proposé de traiter ce point en fin de commission.

1. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 27/06/2024

En l'absence de remarques et de questions, Laurence RICQ soumet le relevé de conclusions au vote des membres.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum :20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) :0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
---	---

Pour information

✓ Inscriptions 2024-2025

Au 15/09 : l'uFC compte **19 855 inscrits** soit 1.8% de moins qu'en 2023 (20 219), sachant que l'effectif de référence pour l'année 2023-2024 est le nombre d'inscrits au 15/01/2024 soit 24 176 étudiants.

✓ Bienvenue aux étudiants

Quatre temps d'accueil pour les étudiants ont ou vont être organisés, le 12 septembre à Besançon, le 17 septembre à Lons le Saunier, le 19 septembre à Montbéliard et le 26 septembre à Belfort. Les retours des premières journées sont positifs, ce temps d'accueil est très important pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants.

✓ Dialogue avec l'Etat : transformation de l'offre de formation.

L'ensemble des formations ont été accréditées par l'arrêté du 12 juin 2024. Néanmoins dans le cadre du Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performances signé avec l'Etat, il est demandé à l'université de transformer les formations les moins performantes. Ces formations sont identifiées sur la base de 2 critères, la réussite d'une part et l'insertion professionnelle d'autre part. La liste des formations visées est la suivante :

- LG Information et communication
- LG Sciences du Langage
- LP métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels
- M Finances
- M Géographie, aménagement, environnement, développement
- M FLE
- M Arts de la scène et du spectacle vivant
- M Informatique.

✓ Report de la formation des enseignantes

Le décret d'application n'a pas été signé par BERCY donc la réforme programmée ne s'applique pas.

2. Projet de valorisation de l'engagement étudiant

Laurence RICQ cède la parole à Coralie MAYEUR-CARPENTIER, vice-présidente en charge de la Vie Etudiante. Cette dernière rappelle que c'est un projet mené depuis quelque temps avec deux interrogations principales.

La première concerne le périmètre de l'engagement étudiant :

- Engagement humanitaire
- Engagement civique ou citoyen
- Engagement des artistes de Hauts Niveau et Sportifs de Haut Niveau
- Engagement eco-responsable
- Engagement familial (aidant pour un parent – un ascendant en situation de handicap)
- Engagement international (Bips ...) de façon à soutenir le rayonnement international
- Engagement pédagogique (tutorat)
- Engagement professionnel (faut-il valoriser l'étudiant dans l'obligation de travailler) JOB superfétatoire – nécessite du courage et une très grande organisation.

La deuxième concerne les critères d'évaluation : comment évaluer les compétences que l'étudiant a développé au cours de ses différents engagements ?

Pascal GILLON rappelle le statut spécifique des apprentis.

Jeanne HENRY souligne l'intérêt d'une valorisation pour les étudiants qui sont dans l'obligation de travailler et qui de ce fait sont souvent dispensés de contrôle continu.

Laurence RICQ prend en compte les remarques. Elle indique qu'un texte sera proposé et soumis au vote de la CFVU sachant que pour évaluer il faut recueillir les éléments de preuve pour reconnaître l'engagement de l'étudiant.

3. Schéma directeur de la vie étudiante

ANNEXE : relevé de conclusions

Coralie MAYEUR-CARPENTIER poursuit sur le schéma directeur de la vie étudiante. Elle rappelle que ce document d'orientation stratégique a été voté à la CFVU du 16 mai 2024. Il s'agit d'un point d'information aujourd'hui pour porter à la connaissance des membres de la CFVU ce document dans sa forme définitive. Elle rappelle l'objectif principal de ce schéma qui est la réussite de tous.

4. Lancement de la campagne pour l'ouverture de nouvelles formations en apprentissage pour l'année 2025-2026

Laurence RICQ cède la parole à Pascal GILLON, Directeur de Séfocal. Ce dernier explique qu'il s'agit d'un appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la rentrée 2025-2026 qui concerne tous les diplômes de l'uFC non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement.

Compte tenu de la nécessité de faire remonter ces éléments dans les plateformes de candidatures, le calendrier est le suivant :

- une déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance pour le 8/11/2024 qui sera soumise à la CFVU du 28 novembre 2024
- un cahier des charges complet à formaliser pour le 31/01/2024 qui sera soumis à la CFVU du 13 février 2025.

Pour avis

5. Critères d'exonération des droits d'inscription aux diplômes nationaux – année universitaire 2025-2026

ANNEXE : critères

Laurence RICQ informe les membres de la CFVU qu'il convient de se prononcer d'ores et déjà sur les critères d'exonération des droits d'inscription aux diplômes nationaux pour la prochaine année universitaire 2025-2026. En effet, la plateforme de candidature Etudes en France ouvre le 1^{er} octobre 2024 et cette information doit figurer.

La proposition est de reconduire de manière identique la politique en matière d'exonération des droits d'inscription pour la prochaine année universitaire 2025-2026 même si au fil des années le taux se rapproche des 10%. En effet, le taux pour l'uFC et l'UBFC rassemblé est passé de 6% en 2020-2021 à 9.2% en 2023-2024.

Samir JEMEÏ explique que pour contenir ce taux estimé à 9.2% pour 2024-2025, l'objectif est d'augmenter les mobilités encadrées.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU à voter sur ce point.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

6. Admissions, candidatures et capacités Médecine Pharmacie Odontologie Maïeutique :

a. Capacités d'accueil en deuxième et troisième année du premier cycle des formations de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique (MPOM) année 2025-2026 :

ANNEXE : capacités MPOM

L'arrêté du 4 novembre 2019 prévoit que l'uFC doit déterminer et afficher les capacités d'accueil en 2^{ème} et 3^{ème} année du premier cycle MPOM pour l'année universitaire suivante.

La capacité d'accueil pour la prochaine année universitaire s'élève à un total de 382 places en deuxième année, capacités identiques à l'an dernier et capacités en augmentation de 4 places par rapport aux objectifs pluriannuels. Une montée en charge est prévue pour l'odontologie lorsque les nouveaux locaux seront disponibles.

La capacité totale d'accueil en troisième année du premier cycle est fixée pour l'année universitaire 2025-2026 à 416 places.

Laurence RICQ invite les membres de la CFVU à voter sur les capacités MPOM en deuxième et troisième année sachant que le CA du 22 octobre 2024 entérinera cette décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

b. Répartition des places par groupes « PASS », « LAS » et « Passerelles » pour l'année universitaire 2025-2026 ;

ANNEXE : répartition MPOM par groupes

Laurence RICQ présente ensuite la répartition des 382 places de deuxième année par groupes.

La répartition proposée au vote correspond aux obligations réglementaires.

Les membres de la CFVU sont invités à voter sur cette répartition par groupes.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

7. Convention de double-diplôme : renouvellement du double-diplôme avec l'université Antonine (LIBAN)

Laurence RICQ explique que ce point est reporté à la prochaine CFVU.

8. Accréditation diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)

ANNEXE : dossier accréditation

Laurence RICQ introduit ce point en expliquant que les travaux de réingénierie de la formation de sage-femme se sont traduits par un décret du 5 juillet 2024 créant le 3^{ème} cycle des études en sciences maïeutiques et par un arrêté relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique qui porte plus particulièrement sur le 1^{er} cycle.

Les étudiants en maïeutique obtiendront désormais, après soutenance d'une thèse d'exercice avec succès, un diplôme d'État de docteur en maïeutique, remplaçant l'actuel diplôme d'État de sage-femme. Ces dispositions s'appliquent aux étudiants qui débutent la deuxième année du premier cycle après le 1er septembre 2024.

Les universités doivent être accréditées en vue de délivrer le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa) sur la base de cette nouvelle ingénierie. Ainsi, les universités sont invitées à effectuer une demande d'accréditation d'où le dossier soumis ce jour à l'avis des membres de la CFVU.

Les membres de la CFVU sont invités à émettre un avis de la CFVU après avis du conseil de gestion de l'UFR SANTE du 16 septembre 2024.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

9. Attribution d'une aide financière exceptionnelle au titre du FSDIE pour les associations institutionnelles - montant supérieur à 23 000 €

ANNEXE : tableau des aides

Laurence RICQ donne la parole à Coralie MAYEUR-CARPENTIER.

Il s'agit d'une aide financière tout à fait exceptionnelle au titre du FSDIE pour les associations institutionnelles à savoir radio campus, l'ESN et le théâtre universitaire de Franche Comté. Cette demande exceptionnelle fait suite au fait que le Conseil Régional n'a pas apporté l'aide attendue cette année à ces 3 associations qui comptaient sur une subvention pour équilibrer leur budget.

La présidente a fait un courrier à la présidente du Conseil Régional pour signaler les difficultés rencontrées par les associations.

Association	Projet	Avis	Attribution
Radio campus	RADIO CAMPUS BESANCON, l'implantation du médium régional pérenne (Besançon 102.4 FM, Dab+) (Campus Belfort Montbéliard 88.8FM, Dab+) à destination des étudiants franc-comtois	Favorable	33 250 €
ESN	Accueil et inclusion des étudiants internationaux / Activités interculturelles & sensibilisation à la mobilité	Favorable	27 600 €
TUFC	Théâtre Universitaire de Franche-Comté – Projet d'activité 2024-2025	Favorable	40 200 €

Les membres de la CFVU sont invités à se prononcer sur l'attribution d'une aide exceptionnelle sur la base d'un reliquat des fonds du FSDIE.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

10. Campagne DU-DIU complément :

Laurence RICQ présente 2 dossiers 1 dossier DIU et 1 dossier DU en complément de la campagne passée en CFVU du 16 mai 2024.

a. Création d'un DIU Echocardiographie Grand Est : option paramédicale

ANNEXE : dossier DIU

La pratique de l'échocardiographie prend une place de plus en plus importante dans la gestion des patients. La possibilité de faire acquérir les images par un paramédical (appelé « a sonographeur ») avec validation de l'examen a posteriori par le cardiologue est une pratique largement développée dans les pays anglosaxons et qui commence à se développer en France. Ce DIU est la base de la formation de ces paramédicaux.

Ce type de formation est organisé à l'échelle nationale avec un programme harmonisé sous forme de DIU inter régional. Pour la grande région Nord-Est, cet enseignement est commun pour sa partie théorique aux 5 CHU de la région : Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg.

Le but du diplôme inter-universitaire d'échocardiographie Grand Est, est de délivrer un enseignement théorique et pratique de l'échocardiographie de façon homogène au sein d'Universités françaises.

Les membres de la CFVU sont invités à émettre un avis.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

b. Création d'un DU BROCKER

ANNEXE : dossier DU

Le DU « Brocker » est soumis à l'approbation des membres de la CFVU sachant que son intitulé risque d'évoluer. Il a été voté en conseil de gestion de l'INSPE le 17 septembre 2024. Il s'agit pour l'uFC d'assurer le leadership de la première formation de partenariat recherche pratique de langue française en France et dans la Francophonie.

Les membres de la CFVU sont invités à émettre un avis.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

Pour décision

11. Offres de formations :

a. BIP Cultural héritage and vidéo games pour LEA (UFR STGI)

ANNEXE : BIP

Laurence RICQ soumet au vote des membres de la CFVU le Bip Cultural heritage and video games pour la formation LEA de l'UFR STGI.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

b. Parcours pédagogiques CMI : maquettes

Laurence RICQ soumet au vote des membres de la CFVU les maquettes des Curus Master Ingénierie.

- CMI ENPAJ
- CMI GA
- CMI H3E
- CMI INFO
- CMI PICS
- CMI SIGIT

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

Les maquettes présentées n'étant pas complètes, les délibérations n'ont pas été prises.

Ce point est reporté à la prochaine CFVU.

c. Création d'une UEL tutorat LAS

ANNEXE : UEL

Laurence RICQ soumet au vote de la CFVU une nouvelle UEL qui arrive hors campagne mais qui va pouvoir néanmoins être proposée aux étudiants de LAS 1 dès cette rentrée pour les aider dans les apprentissages disciplinaires hors mineur santé.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

d. Modification du calendrier des formations SJEPEG pour la licence AES

ANNEXE : calendrier modifié

Le calendrier des formations voté à la CFVU du 11 avril 2024 pour la licence AES à SJEPEG est modifié par celui présenté ce jour.

Le calendrier du deuxième semestre contenait une erreur pour les L1 et L2.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

12. Demande de fermeture d'un parcours du département informatique de l'IUT Nord Franche Comté

Laurence RICQ présente la demande de l'IUT Nord Franche Comte de fermer un des deux parcours du BUT INFORMATIQUE à savoir le parcours administration, gestion et exploitation de donnée. L'objectif est de se centrer sur le parcours réalisation d'applications : conception, développement, validation, plus attractif pour les étudiants.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

13. Création d'un parcours Master information communication

Laurence RICQ soumet au vote de la CFVU la création d'un nouveau parcours au sein du Master Information, Communication.

Ce nouveau parcours s'intitulerait « Communication responsable – Environnement, Inclusion, Ethique » (CERISE), il fait suite aux travaux d'un groupe de travail avec des personnes des 2 IUT et de l'UFR SLHS. L'objectif de ce nouveau parcours est de repositionner le Master Information - Communication sur des thématiques porteuses en termes d'emploi, liées à la transition environnementale et sociétale.

Il est prévu que l'actuel parcours ne recrute pas d'étudiant en M1 à la rentrée 2025.

Le Directeur de l'UFR SLHS a donné un avis favorable en attendant le conseil de gestion qui se tiendra le 26 septembre prochain.

Les membres de la CFVU sont invités à donner leur avis sur la création de ce parcours type.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

14. Modification de la maquette de la licence éducation et motricité de l'UFR STAPS

ANNEXE : maquette modifiée

Dans la perspective de la réforme des enseignants, les équipes de STPAS ont souhaité d'ores et déjà ajuster les contenus de la maquette de la licence éducation et motricité.

La maquette de la licence éducation et motricité, nouvelle version est soumise à l'avis des membres de la CFVU.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

15. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pour l'année 2024/2025 :

Laurence RICQ rappelle l'obligation réglementaire en matière de M3C qui doivent être votées et publiées avant le 30 septembre de l'année N.

Elle rappelle qu'il a été demandé un vote préalable en conseil de gestion.

a. UFR SJEPEG

ANNEXE : M3C

L'ensemble des M3C de l'UFR SJEPEG votées en Conseil de Gestion du 8/07/2024 sont soumises au vote.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 17 Contre : 3
--	--

b. UFR ST :

ANNEXE : M3C

Les M3C de la licence informatique (L2 L3) sont soumises au vote.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 17 Contre : 3
--	--

c. UFR SANTE

ANNEXE : M3C

Les M3C du diplôme d'état de psychomotricien, d'ergothérapeute, de maïeutique 2^e année, du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques 1^e année et de médecine 2^e année sont soumis au vote de la CFVU après avis favorable du conseil de gestion du 16 septembre 2024.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

d. UFR SLHS pas vu par le conseil de gestion 3 contre

ANNEXE : M3C

L'ensemble des M3C de l'UFR SLHS sont soumises au vote sachant que le conseil de gestion n'a pas pu se prononcer.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 17 Contre : 3
--	--

Enora VAGNEAUX pose la question de savoir pourquoi il n'y a pas de seconde chance en Master.

Laurence RICQ rappelle que la seconde chance n'est pas obligatoire en Master.

e. SUP FC modification

ANNEXE : M3C

Le conseil stratégique du SUPFC a validé le 23 septembre 2024 la demande de modification de 2 M3C, une modification concernant la licence AES et une modification concernant la licence d'histoire.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

f. UFR STAPS modification

ANNEXE : M3C

Le conseil de gestion de l'UFR STAPS validera le 26 septembre prochain la demande de modification de M3C pour la licence Education et Motricité

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

16. Campus Sport : offre des activités sportives pour l'année universitaire 2024-2025

ANNEXE : offre sportive

Laurence RICQ précise que l'offre de CAMPUS SPORT, votée en conseil des sports est passée au vote de la CFVU afin que l'exhaustivité puisse être transmise aux assurances.

Sans remarque de la part de l'assemblée, l'offre est soumise au vote des membres de la CFVU ;

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

17. Désignation d'un enseignant chercheur à la commission CVEC

Laurence RICQ informe les membres de la CFVU de la nécessité de désigner ce jour un enseignant chercheur pour la commission CVEC en remplacement de Madame de CEDE MARCEAU qui est partie en retraite.

Rémi VIENNET propose sa candidature.

La candidature de Rémi VIENNET est soumise au vote des membres de la CFVU.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

18. Motion congés menstruels

ANNEXE : motion

Laurence RICQ cède la parole à Enora VAGNEAUX qui a déposé une motion concernant le congé menstruel le 20 septembre dernier et qui va permettre d'ouvrir le débat sur le congé menstruel au sein de l'uFC.

Enora VAGNEAUX lit sa motion. Elle précise que cette motion concerne les femmes mais également les hommes en changement de genre.

Laurence RICQ remercie pour la proposition. Elle propose que les membres de la CFVU se prononce sur cette motion en prenant en compte 2 ajustements.

Le premier concerne le périmètre du congé menstruel qui ne concernera que les usagers de l'uFC et non les personnels qui relève d'autres instances

Le second concerne la nécessité de mettre en place un groupe de travail pluriel dans la perspective d'examiner les conditions de la mise en place de ce congé pour les usagers.

Coralie Mayeur-Carpentier propose d'animer le groupe de travail, elle lancera les invitations afin d'y associer des représentants de l'administration, du SSE mais également des composantes et des usagers.

Dans l'attente des propositions du groupe de travail, les personnes concernées par des difficultés sur ce sujet sont invitées à prendre rendez-vous sur Doctolib auprès du SSE.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 10 Membres représentés : 10 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
--	--

En fin de séance la question est posée de savoir qui est référent de la plateforme Moodle. Laurence RICQ invite à se tourner vers Adam DUPERRON au SUP-FC.

La séance est levée à 15h30.

La vice-présidente Formation en charge de la
CFVU



Laurence RICQ

La secrétaire de séance



Sabine COULOT-RICHARD